Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 16/07/2026 à 13h26
Réference de l'AR : 051-215100538-20260709-2026_07_12-DE

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bezannes

Séance du 9 juillet 2026

Nombre de membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	22	28

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à vingt-heures, le Conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Le Maire, David CAPPÉ, à la Mairie de la commune de Bezannes.

Date de la convocation : 03/07/2026

Présents : ACHTIOUI Samy, BIENAIME Vanessa, BOURDAIRE Sabine, BOURQUARDEZ Joël, CAPPÉ David, CHRETIEN Hervé, CRUSSIERE Virginie, DEMANGE Cyril, DEVOLDER Catherine, FOREST Louis-Xavier, FRANCOMME Frédéric, HAJJI Mehdi, LANGLET Virginie, LEXCELLENT Nicolas, LOURIDO CIVES Josefina, MALEZIEUX Samantha, MENET Antoine, MEZIANE Nabila, MILLOT Jean-Marc, PIRES MENDES Elodie, SIFFERLEN André, TRAVAINI Chiara.

Absents : LE COZ Roxanne

Représentés : DIDIER Evelyne par CHRETIEN Hervé
GIRARD Jean-Christophe par MALEZIEUX Samantha
HAMON Richard par CRUSSIERE Virginie
MIMPONTEL Bruno par ACHTIOUI Samy
OZBAY Mesut par DEMANGE Cyril
VIENNOT Josiane par MEZIANE Nabila

MILLOT Jean-Marc a été nommé secrétaire de séance.

N° de délibération : D2026-07-12
Objet : Commission Communale des Impôts Directs – Proposition complémentaire de noms

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non-participant*
22	28	28	0	0	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la délibération n°D2026-5-6 du Conseil municipal en date du 26 mai 2026 relative à la proposition de commissaires pour la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.),
VU la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 16/07/2026 à 13h26
Réference de l'AR : 051-215100538-20260709-2026_07_12-DE

CONSIDERANT la demande des services de la Direction Départementale des Finances Publiques,
CONSIDERANT l'intérêt de proposer une liste complémentaire, comportant au minimum 24 noms, afin de permettre un choix plus large pour la désignation opérée par le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- De confirmer la désignation de Monsieur le Maire comme président de la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.),

- D'autoriser Monsieur le Maire à proposer les commissaires ci-dessous au Directeur Départemental des Finances Publiques :

NOM	Prénom	Impositions directes locales*
MEZIANE	Nabila	TF
BIENAIME	Vanessa	TF / CFE
MILLOT	Jean-Marc	TF
BOUCAULT	Brigitte	TF
MUSCAT	Isabelle	TF
FOREST	Louis-Xavier	TF
MENET	Antoine	TF
SCHLOSSER	Laurent	TF
MANGEARD	Guillaume	TF
BEZANCENET	Marc	TF
MOBILLION	Philippe	TF
MARCOT	Jacques	TF
VOISIN	Michel	TF
HATAT	Pascal	TF
ADJIZIAN	Jean-Claude	TF
ESPI	Henri	TF
SIFFERLEN	André	TF
GIRARD	Jean-Christophe	TF
LEMONT	Olivier	TF
FONDEUR	Olivier	TF
BERTIN	Naoual	TF
DUMAY	Frédéric	TF

**Taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises*

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 16/07/2026 à 13h26
Réference de l'AR : 051-215100538-20260709-2026_07_12-DE

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré le neuf juillet deux mille vingt-six susdits.

Pour extrait conforme,

Affichage en Mairie le : 16/07/2026

MAIRIE DE BEZANNES
R.F.
(Marne)

David CAPPÉ
Maire de Bezannes

Jean-Marc MILLOT
Secrétaire de séance

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 16/07/2026 à 13h26
Réference de l'AR : 051-215100538-20260709-2026_07_12-DE

